

Paris, le 18 juin 2026



COMMISSION DE
L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

CONVOCAATION

La commission de l'aménagement du territoire et du développement durable

dont vous êtes membre
se réunira

Mardi 23 juin 2026

À 14 h 15

(Salle A67 - Rdc Sud Ouest)

1° Examen des éventuels motions et amendements de séance sur l'article délégué au fond sur le texte de la commission n° 758 (2025-2026) sur le projet de loi n° 557 (2025-2026) portant **simplification des normes applicables aux collectivités territoriales** (*procédure accélérée*) (*M. Jean Bacci, rapporteur pour avis*)

*Le délai limite pour le dépôt des amendements,
auprès de la Direction de la Séance, est fixé
au lundi 22 juin 2026 à 12 heures
[article 25]*

2° Questions diverses

Mercredi 24 juin 2026

À 9 h 30

(Salle A67)

1° Examen du rapport de la mission d'information sur la **billettique dans les transports** et vote sur les recommandations (*Franck Dhersin, Jacques Fernique, Olivier Jacquin et Pierre-Jean Rochette, rapporteurs*)

2° Questions diverses

**Le Président
Jean-François Longeot**